

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE

NOUS EMBAUCHONS!

OFFRES D'EMPLOI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

CONCOURS S-2023-001 À S-2023-015

OFFERT EN PRIORITÉ AU PERSONNEL DU CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE
DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION COLLECTIVE

Catégorie d'emplois recherchée	Qualifications	Salaire horaire
Préposée ou préposé aux élèves handicapés	DEP ou DES	21,89 \$ à 23,35 \$



Nos principaux avantages sociaux

- ◆ Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours), plus les 17 jours fériés, sans oublier 10 jours durant la période des Fêtes.
- ◆ Régime de retraite avantageux.
- ◆ Assurances collectives avantageuses.
- ◆ Télémédecine pour vous et votre famille.
- ◆ Et beaucoup plus!

Liste des postes disponibles à la page suivante →

Veillez envoyer une seule candidature pour l'ensemble des postes, en indiquant l'ordre de priorité, s'il y a lieu. Voici les documents requis :

- ◆ Lettre de présentation;
- ◆ Copie des diplômes et des relevés de notes;
- ◆ Pour les études effectuées hors Québec, une évaluation comparative du MIFI est obligatoire afin d'accepter votre candidature (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec).
- ◆ Curriculum vitae à jour, en français;
- ◆ Attestation de réussite du test de français (SEL ou Céfranc), si disponible;

Transmettre le tout par courriel à : info-soutien.srh@csspo.gouv.qc.ca

Date d'ouverture : le 14 juin 2023.

Date de fermeture : le 21 juin 2023, avant 15 h.

UN TRAVAIL AU CSS DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, C'EST :

La collaboration, la bienveillance, l'engagement et l'équité.

Numéro de concours	Unité administrative	Nombre d'heures	Particularités
S-2023-001	École Euclide-Lanthier	32 h 15	Multi-handicapé
S-2023-002	École Euclide-Lanthier	32 h 15	Multi-handicapé
S-2023-003	École Euclide-Lanthier	32 h 15	Multi-handicapé
S-2023-004	École Euclide-Lanthier	32 h 15	Multi-handicapé
S-2023-005	École du Plateau	13 h 00	Préscolaire/changement de couches
S-2023-006	École du Plateau	13 h 00	Préscolaire/changement de couches
S-2023-007	École du Vieux-Verger	32 h 15	TSA
S-2023-008	École du Dôme	15 h 00	Accompagnement
S-2023-009	École Saint-Rédempteur	32 h 15	TSA
S-2023-010	École des Cavaliers	22 h 15	Défis multiples/service de garde
S-2023-011	École de la Petite-Ourse	32 h 15	TSA
S-2023-012	École du Grand-Héron	32 h 15	TSA
S-2023-013	École du Grand-Héron	32 h 15	TSA
S-2023-014	École du Grand-Héron	26 h 00	Accompagnement préscolaire
S-2023-015	École du Grand-Héron	26 h 00	Accompagnement



DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Le 31 août 2023 (à confirmer).

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à aider l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Elle assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité conformément aux instructions reçues dans le cadre d'un plan d'intervention.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois aide l'élève dans ses déplacements; elle guide son fauteuil roulant, elle l'aide en le changeant de posture et, selon les besoins, à le transférer de fauteuil. Pour son mieux-être, elle l'aide à boire et à manger lors des collations et des repas et, au besoin, elle réchauffe les aliments; elle l'aide à s'habiller et à se déshabiller. Elle voit à son hygiène; elle l'aide à se laver, elle l'aide aux cabinets d'aisance; au besoin, elle le change de couche et le lave. Elle voit à sa sécurité à partir du débarquement et jusqu'à l'embarquement à bord des véhicules de transport.

Elle soutient le personnel enseignant en l'aidant à communiquer des notions de base concernant la propreté, la façon de s'habiller, de boire et de manger. Elle aide l'élève à utiliser ou manipule pour lui le matériel et les objets nécessaires à la préparation et au déroulement d'activités pédagogiques et étudiantes. Elle peut être appelée à accompagner l'élève lors de sessions de physiothérapie, d'ergothérapie ou de détente corporelle et musculaire.

Elle note ses observations concernant les besoins et les comportements de l'élève et peut être appelée à en informer le personnel enseignant, les parents et les autres intervenantes et intervenants désignés et à donner son avis sur les mesures précisées au plan d'intervention qui la concernent.

Elle surveille les élèves lors de la récréation, de la période de dîner, de la sieste, des temps de loisirs et les accompagne à la piscine. Elle les aide à comprendre et à respecter les consignes de l'école.

Au besoin, elle administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents, elle procure les premiers soins. Elle prend les moyens nécessaires pouvant favoriser le retour au calme des élèves lors de crise en s'assurant de sa propre sécurité et celle des autres.

Elle lave et, au besoin, désinfecte certains vêtements, la vaisselle, les tables, les orthèses et le matériel servant aux activités des élèves.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne en établissement de santé ou un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.